



Ismail Warscheid : Vers une histoire sociale et culturelle du droit musulman dans les sociétés sahariennes de l'époque moderne (XVI^e – XIX^e siècles) – Sud algérien, Mali, Mauritanie, Niger.

(Projet de recherche)

Docteur de l'EHESS en Histoire et civilisations, diplômé de l'Université de Genève, Ismail Warscheid est chargé de recherche au Centre National de Recherche Scientifique en France et membre de la section arabe de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) à Paris. Ses travaux portent sur l'histoire culturelle et sociale des mondes sahélo-maghrébins entre le XV^e et le XIX^e siècle. Il voue un intérêt particulier au thème de l'historicité des formes de normativité islamique dans les sociétés sahariennes. En 2013-2014, il a été *visiting fellow* à la faculté de droit de l'université Humboldt et au *Wissenschaftskolleg* de Berlin dans le cadre du programme postdoctoral *Rechtskulturen*.

Nous aimerions présenter ici une version abrégée (par nous, la rédaction) de son programme de recherche sur lequel il vient d'être engagé au CNRS et qui peut nous ouvrir une fenêtre sur la recherche de pointe actuelle qui s'approprie le thème des « manuscrits du Sahara », médiatisés de part et autre, mais par rapport auxquels, comme Warscheid l'écrit, il existe un flagrant décalage entre « d'un côté, les discours euphoriques insistant sur l'importance de la préservation de ces manuscrits sahariens, en particulier ceux de Tombouctou, [...] et, de l'autre côté, la rareté d'études historiques et philologiques mettant effectivement à profit les collections accessibles à la recherche ».

Warscheid projette de dépouiller, puis d'interroger les innombrables sources scripturaires existantes en tant que possible lieu de cristallisation d'une « islamité propre aux populations sahariennes », dont les liens sociaux ne sauraient être « naturels », mais (dans la tradition de la *micro-historia*, dont il se sent proche) « se fabriquent à travers des négociations et des affrontements continus », « des initiatives et des choix de sujets sociaux ».

Sophie Glutz

Résumé du projet

Les sociétés sahariennes de l'époque moderne (XVI^e – XIX^e siècles) ont été travaillées en profondeur par la diffusion à grande échelle d'un islam scripturaire et normatif qui s'est accompagnée du développement d'importantes traditions littéraires, notamment en matière de droit. Notre projet de recherche entend interroger cette riche littérature vernaculaire, encore largement inexplorée, en étudiant comment le droit musulman a influencé la construction d'institutions sociales et politiques à l'échelle de l'ensemble de l'espace saharien entre le XVI^e et le XIX^e siècle. [...] Il s'agit d'une part de reconstruire l'inscription des pratiques du droit musulman dans des contextes sociaux locaux en étudiant les multiples manières dont les populations sahariennes, sédentaires et nomades, se sont approprié les ressources du *fiqh* ; d'autre part, nous allons analyser le processus de formation d'une tradition juridico-religieuse vernaculaire au sein du malikisme postclassique tel qu'il ressort des recueils de fatwas (*nawāzil*, *ajwiba*) et des commentaires d'ouvrages canoniques (*sharḥ*, *hāshiya*...). [...]

Problématique générale

Au regard des sciences sociales, les sociétés du Sahara à l'époque moderne (XVI^e – XIX^e siècles) paraissent travaillées par un paradoxe : elles affectent le profil de sociétés lignagères, dépourvues de grands centres urbains – à l'exception peut-être de Tombouctou – [...] Mais elles n'en ont pas moins su se doter de traditions scripturaires puissantes tirant leurs références et leurs ressources de l'islam savant. [...] Les archives produites



dans le cadre des deux principales institutions normatives façonnées par la science du droit en islam (*fiqh*)¹ – la magistrature et le notariat – tout comme l’essor d’une littérature juridique vernaculaire à partir du XV^e siècle contredisent deux assomptions majeures de l’histoire sociale des mondes maghrébins et sahéliens pré-modernes. *Primo*, l’étude et la pratique du droit musulman ne sauraient être envisagées comme des « arts » exclusivement urbains [...], *secundo*, les populations de l’intérieur saharien ne vivent pas sous le régime d’un droit coutumier d’essence orale, lequel serait par définition réfractaire aux stipulations de la Loi religieuse [...]

Tout l’enjeu est de comprendre comment la diffusion du droit musulman a fait émerger de nouvelles manières d’agir en société [...] Une telle sociologie historique de pratiques normatives implique toutefois encore un second volet d’interrogations [...] De fait, force est de relever que n’importe quel énoncé sur le local prononcé par un lettré musulman dans sa fonction de juriste (*faqih*) s’exprime nécessairement selon les codes épistémologiques, mais aussi symboliques et idéologiques, d’un système englobant – le malikisme et la science du *fiqh* en général – [...]. L’étude de cette circularité entre pensée systémique et conditionnement social constitue, à notre sens, un élément indispensable pour la compréhension du rôle historique joué par la charia et ses interprètes attirés dans la genèse des sociétés sahariennes.

L’oubli de l’islam scripturaire

[...] En particulier en ce qui concerne le paysage académique français, l’historiographie de l’espace saharien « précolonial » reste dominée par des travaux d’anthropologues et de sociologues [...] Il est certes vrai que même les défenseurs les plus férus d’une telle lecture « tribaliste » de l’histoire saharienne n’ont pu passer outre l’existence de lignages de « marabouts » lettrés, l’existence de collections de manuscrits dans les campements nomades et ksour oasiens, et la ferme adhésion des populations locales à l’islam. Cependant, tout en observant une convergence entre usages de l’écrit, réflexion normative et érudition islamique, la plupart des études réalisées n’en tiennent guère compte, confinant le rôle social de l’islam aux seules initiatives d’arbitrage entreprises par des saints hommes, à la diffusion d’allégeances confrériques et aux pratiques magiques telle que l’écriture de talismans ou d’amulettes. [...]

Vers un renouveau historiographique ?

Les choses évoluent cependant. Depuis une dizaine d’années, nous assistons à une prolifération de travaux qui procèdent à un réexamen du rôle de l’islam scripturaire dans la genèse des sociétés ouest-africaines. Privilégiant l’étude de sources internes, les travaux issus de ce courant, anglo-saxons pour la plupart, cherchent à déconstruire la perception de la tradition islamique comme un élément allogène aux contextes locaux. [...] A l’instar de Bruce Hall, nous concevons le développement d’une culture juridico-normative islamique comme résultant de dynamiques créatives internes aux sociétés sahariennes, et non comme procédant d’une sorte de transplantation mécanique de formes culturelles d’un « centre » – l’islam méditerranéen – vers sa « périphérie », à laquelle on assimilait pendant longtemps l’Afrique musulmane et, à plus forte raison, le « *no man’s land* » du Sahara.

De même, pour autant que l’espace saharien dans son ensemble constitue le cadre géographique de nos investigations, nous adhérons pleinement à la proposition de Ghislaine Lydon de concevoir cet espace comme une aire culturelle autonome où s’opère la jonction entre mondes maghrébins et sahéliens. [...]

D’un autre côté, les travaux récents sur la casuistique du droit musulman médiéval ont montré que le recours aux recueils de fatwas comme source historique soulève un défi méthodologique majeur². Les diverses fatwas, en dépit de leur richesse en informations « ethnographiques », sont tout d’abord des textes normatifs. La

¹Rappelons que le terme charia désigne la normativité juridico-religieuse contenue dans les sources de la révélation islamique, alors que la notion de fiqh réfère à la fois à la science s’attachant à expliciter cette normativité et au système de normes et de règles né de ces efforts d’explicitation et d’interprétation. Cf. SCHACHT, Joseph, *Introduction au droit musulman*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1983 (1964), et WEISS, Bernard, *The spirit of Islamic law*, Athens, Londres, The university of Georgia press, 2006.

²Voir notamment les travaux de Baber Johansen, David Powers, Wael Hallaq et Christian Müller.



traduction du « local » dans le langage casuistique du *fiqh*, selon l'expression de David Powers³, n'articule pas tant un souci de préserver une sorte de mémoire communautaire qu'une volonté de penser ce « local » comme un problème normatif qui se pose soit sous forme d'un cas d'espèce (*nāzila*), soit sous forme d'une question générique (*mas'ala*). [...] [De même, la] question du rapport entre fait religieux et normativité juridique dans le système du *fiqh* constitue un leitmotiv central de notre réflexion. De quelles manières le raisonnement proprement juridique s'intègre-t-il dans un système de pensée qui se comprend à la fois comme discours de salut, comme théorie sociale et comme système de droit ?

Le patrimoine littéraire des peuples du grand désert

[...] Dès la fin du Moyen Âge, mais surtout à partir du XVII^e siècle, nous assistons en effet un peu partout dans ce vaste espace désertique à une profusion d'ouvrages composés par des lettrés autochtones et couvrant toutes les disciplines du savoir islamique ainsi que les belles-lettres. [...] Conservées dans les bibliothèques privées des grandes familles lettrées sahariennes, la majorité des œuvres qui nous sont parvenues – bien entendu, elles se comptent par milliers – se trouvent encore à l'état manuscrit : jusqu'à présent, très peu ont fait objet d'éditions critiques. [...]

Cela nous amène à soulever un autre point relatif aux sources que notre projet s'attachera à dépouiller. [...] La naissance d'une littérature islamique saharienne en pleine période dite de « décadence » [les XV^e – XIX^e siècle, décriés par plusieurs générations d'historiens et d'islamologues comme une période de déclin et de sclérose, n.d.l.r.], et qui, de plus, se développe dans des contextes géographiques *a priori* peu propices à un tel bouillonnement intellectuel, offre la meilleure preuve que l'évolution des sociétés maghrébines et saharosahéliennes à l'époque moderne mérite bel et bien une investigation historique indépendante de tout déterminisme « postclassique » ou « précolonial ». [...]

L'essor d'une littérature juridique saharienne

[...] Au sein de la production littéraire locale, les livres relevant de la science du *fiqh* tiennent la première place. La remarque vaut plus particulièrement pour deux principaux genres de la littérature juridique en islam : les recueils de fatwas (*nawāzil*, *ajwiba*) [...] et les différents types de commentaires sur les textes d'autorité. [...]

[Les premiers contiennent] en premier lieu les fatwas des jurisconsultes locaux, mais aussi des transcriptions de décisions judiciaires rendues par les cadis (jugements, arbitrages, ordres divers), des copies d'actes notariés (contrats, titres de créance, accords communautaires, etc.), ainsi que des échanges épistolaires entre juristes à propos de litiges ou de débats doctrinaux. [...]

En parallèle avec l'essor de compilations jurisprudentielles, nous assistons à une profusion de commentaires (*sharḥ*, pl. *shurūḥ*) et de gloses (*ḥāshiyā*, pl. *ḥawāshī*) sur les livres faisant autorité dans le malikisme de l'époque, qu'il s'agisse de bréviaires postclassiques, en premier lieu le *Mukhtaṣar* de Khalīl b. Ishāq (m. 776/1374), de textes plus anciens comme la *Risāla* d'Abū Zayd al-Qayrāwānī (m. 386/996) ou de traités portant sur des questions spécifiques, tels que la *Tuḥfa al-Hukkām* de l'Andalou Ibn 'Āṣim (m. 829/1425-26) sur la judicature. [...] d'une manière globale, en ce qui concerne le malikisme entre le XVI^e et le XIX^e siècle, de tels écrits, disqualifiés comme « rabâchage juridique »⁴, n'ont pas encore fait l'objet d'investigations et d'analyses poussées. A cet égard, nos travaux sont susceptibles de contribuer à combler un vide significatif dans le champ des études sur le droit musulman prémoderne. [...]

Ismail Warscheid

³Voir POWERS, David, *Law, society and culture in the Maghrib : 1300-1500*, Londres, New York, Cambridge University Press, 2002, en particulier pp. 21-22 et pp. 229-233.

⁴Cf. BARGAOUI, Sami, « Fragments d'histoire du *fiqh* (2) : comment faire du rabâchage juridique une source historique » in *Nachaz, dissonances : revue numérique tunisienne*, 2012, n° 2. Dans cet article, l'historien tunisien s'attèle à une première tentative d'aborder ces textes d'un point de vue d'histoire sociale et culturelle.